



## LE CPF UNE DEMARCHE SIMPLE ET RAPIDE

- 1. Se connecter sur le site [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)**  
Vous devez activer votre compte personnel à l'aide de votre carte vitale.
- 2. Créer votre dossier de formation**  
Pour utiliser vos heures CPF vous devez sélectionner votre formation Permis B.
- 3. Compléter votre dossier**  
Une fois le dossier créé, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne.
- 4. Envoyer votre dossier à votre OPCA**  
Pour finaliser votre demande de formation, adressez à l'OPCA de votre employeur votre demande de formation accompagnée du devis de votre formation Permis B et de vos heures DIF.

***Pour plus d'informations sur le financement par le CPF, contactez-nous!***